

Rédiger les pièces écrites : le CCTP

La rédaction des pièces administratives dans un appel d'offres peut représenter une perte de temps conséquente et parfois inutile. Bien maîtriser son CCTP est aujourd'hui un réel besoin.

► La différence entre marché public et marché privé

- 4 Marché public : réglementation
- 4 Marché privé : réglementation
- 4 Maîtrise d'ouvrage déléguée

► La place du CCTP dans un appel d'offres

- 4 L'acte d'engagement
- 4 Le CCAP/CCAG
- 4 Le CCTG
- 4 Le CCTP
- 4 Le DPGF

► Le PRO (ancien DCE) et le CCTP

- 4 Les textes normatifs
- 4 Les règles de calculs
- 4 Les engagements du maître d'Œuvre
- 4 Les engagements des entreprises

► Bien remplir son CCTP

- 4 Méthodologie : déclinaison et éclatement des lots
- 4 Mise en application

Organisation de la formation

Durée

- 1 jour

Prix

- 475 Euros (HT)

Public cible

- Architectes, collaborateur d'agence

Objectif

- Permettre au Maître d'œuvre d'assurer une bonne rédaction du CCTP dans une volonté de bonne compréhension, pour éviter contestation et conflits

Modalités de formation :

Théorique

Les séquences théoriques visent à développer l'interactivité entre participants et formateurs.

Pratique

Exercices de mise en situation autour d'une étude de cas réel

Formateur

Philippe DARDY

Support pédagogique fourni sur clé usb



En savoir plus

www.formation-architecte.com